

**Conseil Municipal du 22 juin 2017**

**Compte Administratif 2016**

**Intervention de Pierre Chiesa, au nom du groupe EELV**

Monsieur le Maire,

Mes cher-e-s collègues,

Mesdames, Messieurs,

Merci Mehdy pour cette présentation d'un compte administratif 2016 particulièrement ardu, c'est le moins que l'on puisse dire !

En effet, obligation légale clôturant le cycle budgétaire, ce compte administratif, exercice par nature austère, voit sa lecture rendue encore plus difficile par les flux financiers entre notre Ville et le territoire.

Le fonds de compensations des charges territoriales (FCCT), la redevance spéciale et autres conventions de gestions s'ajoutent donc aux « joyeusetés » traditionnelles du compte administratif ! Décidément, la mise en place de la Métropole du Grand Paris et des Territoires s'avère être un véritable chemin de croix institutionnel.

Essayons tout de même d'identifier quelques éléments saillants des chiffres qui nous sont présentés. Nous ne pouvons que le constater, les coupes budgétaires de l’État se sont particulièrement faites sentir en 2016. De ce fait, nous avons dû voter une hausse de la fiscalité directe de 2,5 %, ce qui est très loin d'être satisfaisant.

Ainsi, l’alourdissement trop brutal de la fiscalité présente le risque de peser sur le pouvoir d’achat des ménages, déjà bien éprouvé par un environnement économique peu sûr.

Certes, les contraintes extérieures y sont pour beaucoup. Néanmoins, ces dernières ne peuvent nous dispenser de produire des efforts de fonctionnement en interne. Ce chantier, nous l'avons entrepris depuis quelques années par diverses économies et autres mutualisations. Toutefois, afin d'assurer une construction pérenne lors des prochains exercices, nous devons approfondir notre réflexion quant aux mesures structurelles à élaborer et nous atteler à la redéfinition du périmètre de l'action municipale.

C'est à ce prix que pourrons continuer d'offrir une politique environnementale, solidaire et émancipatrice, en phase avec les enjeux du XXIe siècle.

De fait, les mesures relatives à la maîtrise de notre fonctionnement, annoncées lors du Budget Primitif 2016, se sont parfois révélées trop ambitieuses. Le secteur des ressources humaines et ses 500.000 euros supplémentaires – certes explicables – doivent malgré tout appeler à notre vigilance.

En outre, soyons également prudents sur des projections de recettes parfois trop optimistes.

C'est particulièrement le cas dans notre section « investissement ».

En témoignent :

* les 223.000 euros des Maires Bâtisseurs au lieu des 600.000 escomptés.
* Le gros manque-à-gagner au niveau du Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), lié à la plate-forme « Charles Foix ».
* L'écart de prévision significatif en ce qui concerne nos cessions. En la matière, nous devons notamment définir une stratégie immobilière précise et cohérente.

Attention enfin à l'endettement, qui semble connaître une légère hausse après une année de baisse. Il est vrai qu'à l'heure actuelle, les taux d'intérêts demeurent bas. Mais il n'est pas exclu que ces derniers remontent à moyen et long terme. De plus, l'écart de rendement (spread) entre les obligations d'Etat françaises et allemandes doit être surveillé de près. Ainsi, les échéances électorales peuvent potentiellement

mettre la dette française sous pression.

Voilà cher-e-s collègues, un aperçu des observations des élu-e-s écologistes sur ce compte administratif 2016 et ce à quelques semaines de l'ouverture d'un nouveau cycle de construction budgétaire.

Je vous remercie.